

COTISATIONS ATHLETISME

SAISON 2009/2010

La licence d'athlétisme comprend :

- la cotisation annuelle pour :
 - la Fédération Française d'Athlétisme (33,00 €)*
 - la Ligue d'Aquitaine (39,00 €)*
 - le Comité de Gironde (13,50 €)*
 - le Club (54,50 €)*
- l'assurance responsabilité civile
- le tee-shirt (école d'athlétisme)

** Exemple pour catégories « Cadets/Juniors/Espoirs/Seniors/Vétérans »*

La licence ne comprend pas la fourniture du maillot du club pour les catégories cadet à vétéran (une participation de **25 €** sera demandée).

Pour les catégories Benjamins et Minimes, le maillot est prêté avant chaque compétition

1. Assurance :

Le Club a souscrit une assurance Responsabilité Civile (voir fiche identité du Club) qui couvre :

- les athlètes dans la pratique de l'athlétisme pendant les entraînements et lors des compétitions à domicile où à l'extérieur, y compris les déplacements organisés en car ou voiture
- les adultes qui seraient susceptibles de transporter des athlètes dans leur véhicule personnel à l'occasion des déplacements organisés par le Club.

2. Essai gratuit :

Nous comprenons bien que les jeunes n'hésitent pas à changer fréquemment d'activité, à « zapper » car ils sont à la recherche du plaisir immédiat.

En conséquence, nous offrons aux plus jeunes l'essai gratuit sur quelques séances dans les mêmes conditions d'accueil et d'entraînement que nos licenciés.

3. Praticants « Athlé Santé Loisirs» et « Athlé Santé Running »:

Pas de compétition FFA « en stade » possible avec ce type de licence.

4. Praticants « Compétiteurs » :

Avec cette licence, participation aux championnats et compétitions officiels inscrits au calendrier officiel FFA, Liges, Comités, dont meetings et challenges officiels du Club ainsi que « hors stade ». Les praticants obtiennent les points « classement » selon leurs performances.

5. Encadrement :

Ne permet pas de participer à quelque épreuve que ce soit sauf dans le cas où le dirigeant a fourni un certificat médical dans le but de participer aux compétitions.

6. Licences Athlétisme - Saison 2009/2010

Compléter la fiche de renseignement et la remettre au plus tôt au secrétariat du Club accompagnée du **certificat médical obligatoire** et du montant de la cotisation.

| CATEGORIES <i>(changement au 01/01/2010)</i> | 1 ^{ère} (*) Licence de la famille (plein tarif) | 2 ^{ème} (*) Licence de la famille (- 20 %) * | 3 ^{ème} (*) Licence de la famille (- 50 %) * | 4 ^{ème} (*) Licence de la famille |
|--|--|---|---|---|
| <i>EVEIL ATHLETIQUE</i> | | | | |
| • Mini-Poussin(e)s (nés en 2001 et après) | 140,00 | 112,00 | 70,00 | Gratuite |
| • Poussin(e)s (nés en 1999/2000) | 140,00 | 112,00 | 70,00 | Gratuite |
| <i>COMPETITIONS</i> | | | | |
| • Benjamin(e)s (nés en 1997/98) | 140,00 | 112,00 | 70,00 | Gratuite |
| • Minimes (nés en 1995/96) | 140,00 | 112,00 | 70,00 | Gratuite |
| • Cadet(te)s (nés en 1993/94) | 140,00 | 112,00 | 70,00 | Gratuite |
| • Juniors (nés en 1991/92) | 140,00 | 112,00 | 70,00 | Gratuite |
| • Espoirs (nés en 1988/89/90) | 140,00 | 112,00 | 70,00 | Gratuite |
| • Seniors (de 1971 à 1987) | 140,00 | 112,00 | 70,00 | Gratuite |
| • Vétérans (1970 et avant) | 140,00 | 112,00 | 70,00 | Gratuite |
| MAILLOT CLUB ** | 25,00 | 25,00 | 25,00 | 25,00 |

* La réduction famille nombreuse ne s'applique pas aux catégories Athlé-Santé-Loisir et Encadrement

** Pour les catégories Benjamins et Minimes, le maillot est prêté avant chaque compétition

| | | | | |
|--|-------|-------|-------|-------|
| <i>ATHLE SANTE-Option LOISIRS</i> <i>ATHLE SANTE-Option RUNNING</i> | | | | |
| • Cadets à Vétérans | 70,00 | 70,00 | 70,00 | 70,00 |
| <i>ENCADREMENT</i> | | | | |
| • Membres du Comité Directeur élus à l'Assemblée Générale, juges FFA, entraîneurs | 40,00 | 40,00 | 40,00 | 40,00 |
| • Sympathisants | 50,00 | 50,00 | 50,00 | 50,00 |

BULLETIN D'INSCRIPTION ATHLETISME

PARTIE RESERVEE AU CLUB

N°Licence :
 Catégorie :
 Date de Saisie Siffa.....
 Date de Saisie Club :

PARTIE RESERVEE AU CLUB

Date Certificat Médical :
 Montant Règlement : €
 Date Règlement :
 Tee-Shirt : Maillot :

| | | | |
|---|---|-----------------------------|---------------------|
| Je soussigné <i>(parent ou tuteur légal de l'enfant ci-après désigné (a))</i> | Mr/Mme | | |
| NOM/PRENOM de l'athlète | | | |
| Date et lieu de naissance | | | |
| Nationalité | | | |
| Adresse | | | |
| Etablissement Scolaire/Classe (a) | | | |
| Tel domicile | | Portable athlète | |
| Tel Travail (Mr) (a) | | Tel Travail (Mme)(a) | |
| Tel Mobile (Mr) (a) | | Tel Mobile (Mme)(a) | |
| Adresse @ mail | | | |
| J'ai déjà été licencié dans un autre club FFA | Nom du Club | Année | N°de Licence |
| | | | |
| Autorise mon enfant à s'inscrire à l'UAGM Athlétisme (b) <i>Il pourra participer aux déplacements organisés par le Club (autobus en général, voiture particulière parfois). En cas de blessure, problème de santé ou autre, les dirigeants de l'UAGM pourront prendre toute décision utile dans l'intérêt de mon enfant.)</i> | | | |
| Autorisation parentale (a) | Autorise <input type="checkbox"/> N'autorise pas <input type="checkbox"/> Mon enfant à rentrer seul(e) à la fin de la séance de l'Ecole d'Athlétisme | | |
| Date et signature <i>(précédées de la mention « Lu et Approuvé »)</i> | <i>« Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Club »</i> | | |

(a) Pour les athlètes mineurs

(b) Nous indiquer si vous le souhaitez tout problème de santé particulier dont pourrait souffrir votre enfant

Joindre un certificat médical de :

« non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »

CERTIFICAT MEDICAL

Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte, Athlé Santé Loisir - option Running

Certificat Médical

pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport
(Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir – option Running)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

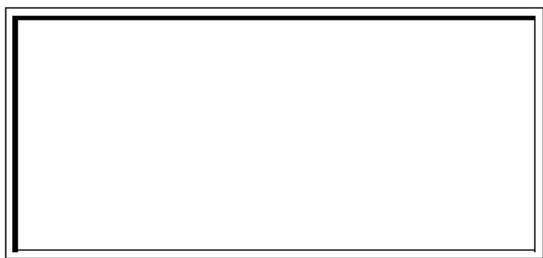
Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____



Cachet du Médecin et Signature du médecin

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- o un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir – option Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
- o un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour la licence Athlé Santé Loisir – option Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.

CERTIFICAT MEDICAL
Licence Athlé Santé Loisir - option Santé

Certificat Médical
pris en application des articles L. 231-2 du Code du Sport
(Licence Athlé Santé Loisir – option Santé)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

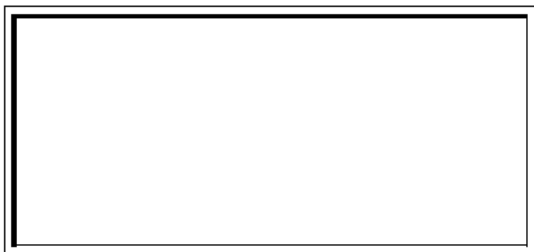
Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____



Cachet du Médecin et Signature du médecin

Article 2.1.2 des Règlements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Carte d'adhérent, à l'exclusion des Non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- o un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir – option Running ainsi que pour le titre de participation Pass' running ;
- o un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme pour la licence Athlé Santé Loisir – option Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent.